

Permanence Juridique et Sociale

Bilan 2023

Le bilan et les chiffres 2023 :

1 : Une fréquentation globale qui continue d'exploser !

L'explosion de fréquentation se confirme, puisqu'après une évolution de +41% en 2022 nous observons un accroissement de +58% en 2023.

Ce sont ainsi **1580 visites** que nous avons accueillies (Versus 1000 en 2022).

Ces visites correspondent à **850 visiteurs** sur l'année, un bon nombre venant plusieurs fois.

A noter également que nous avons tenu 50 permanences cette année (arrêt de 2 semaines en Aout), contre seulement 44 l'année dernière.

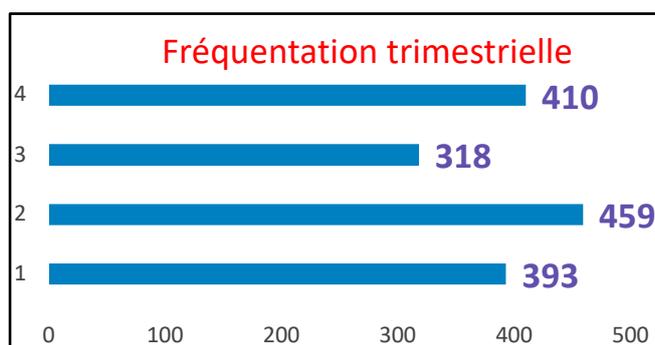
En moyenne, chaque permanence du mardi accueille **plus de 31 personnes**.



Une telle explosion est sans doute le reflet des difficultés grandissantes auxquelles se trouvent confrontés les étrangers quelle que soit leur situation, la conséquence de la saturation des intervenants sociaux et leur manque d'effectifs, et peut-être aussi le résultat d'un phénomène de bouche-à-oreille vis-à-vis de la permanence.

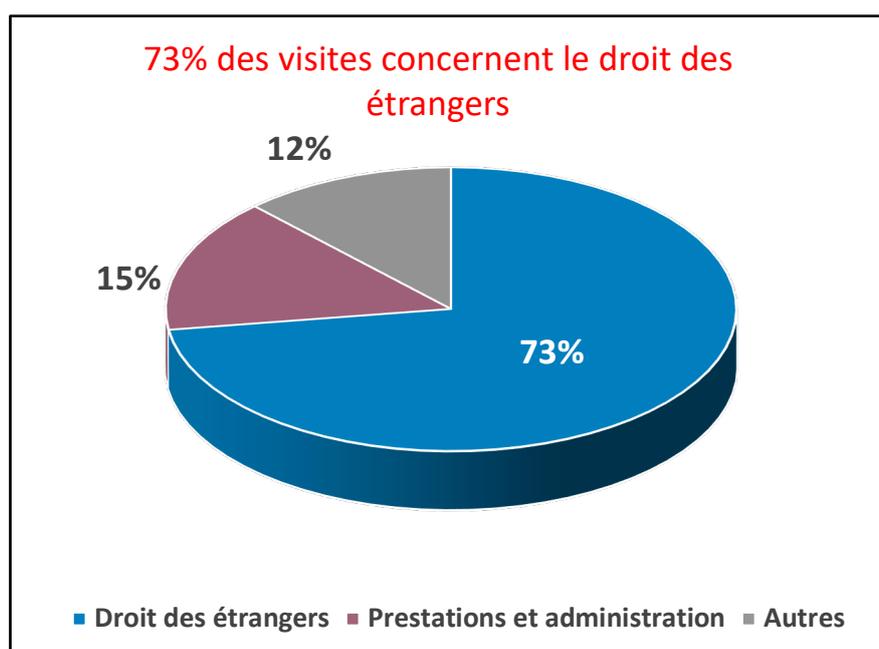
Depuis plusieurs années, il n'y a plus de saisonnalité dans la fréquentation. Cela montre bien qu'il s'agit de besoins réguliers qui s'explique en grande partie par l'importance des motifs liés aux droits des étrangers et qui sont étalés sur l'année.

A l'exception du mois d'août, nous recevons chaque mois entre 120 et 160 visites.



2 : Les motifs de visites : 3 visites sur 4 concernent le droit des étrangers.

Les questions sur les droits des étrangers représentent 73% des visites (autour de 60% en 2022 et 2021), et les prestations sociales voient leur part diminuer.



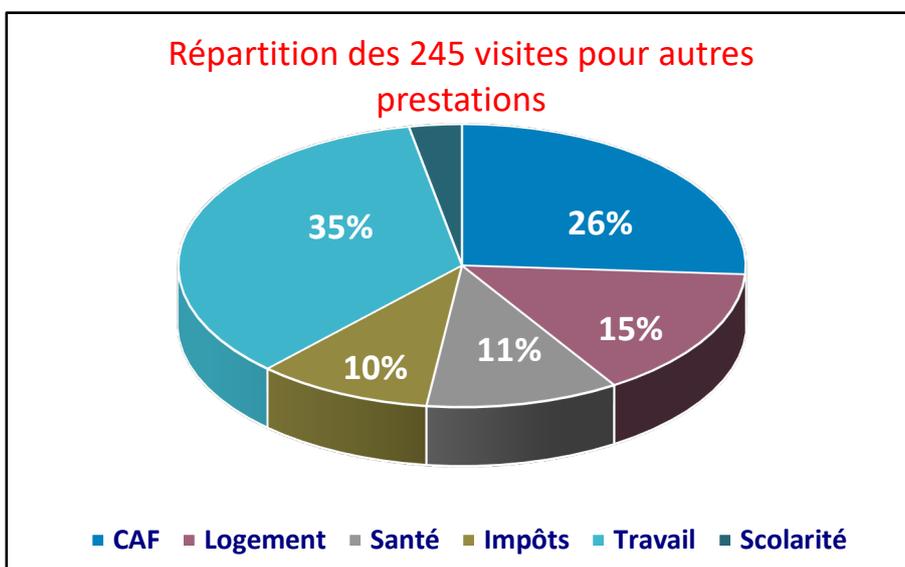
Le droit au séjour (1ere demande + renouvellement + demande d'asile) représente plus de 75% des visites globales.

La plus forte demande est bien celle du renouvellement de titre de séjour, ce qui correspond à la fois à la saturation des services préfectoraux et à la dématérialisation d'un certain nombre de demandes qui, en 2023, est très loin de résoudre tous les problèmes.

C'est d'autant plus dommageable que cela concerne des étrangers régularisés dont certains risquent de se retrouver dans des situations dramatiques (travail, logement) et parfois même sans réception de demande.

A noter que certains dossiers demandent plusieurs visites (naturalisation, regroupement familial etc.), et pour ces cas-là, les chiffres peuvent être très supérieurs au nombre de demandes.

Base : 1166 visites



3 : Nos visiteurs : 850 personnes qui représentent **69 nationalités** différentes et viennent parfois de loin :

- En ce qui concerne les **nationalités** (*base 1510 visites renseignées*) :

Comme l'année dernière, Haïti est le pays le plus représenté et le **Top 5** est inchangé :

Haïti : 18%

Afghanistan : 12%

Côte d'Ivoire : 9%

Algérie : 8%

Maroc : 6%

- En ce qui concerne les **communes d'habitation** (*base 1486 visites renseignées*) :

Si certains visiteurs habitent le 91, le 93, le 92, le 95 et le 75, la très grande majorité provient des communes avoisinantes.

Janvier 2024